

MÉMOIRE

Montréal, le mardi 28 octobre 2014

Mesdames,
Messieurs,
Membres de la Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal,

Mon nom est Martine Piché, _____

. Montréalaise depuis toujours, j'ai souvent eu pignon sur rue aux abords des artères les plus achalandées de la ville. Néanmoins, ce qui m'amène à témoigner devant vous, le 11 novembre prochain, concerne le passage à outrance de camions de transit sous ma fenêtre, à raison de 1,500 poids lourds par jour dont 400 la nuit, tel que consigné lors d'un comptage effectué en 2011 par l'arrondissement.

Je vous épargnerai le détail des démarches que j'ai entreprises depuis 2010, année d'entrée en vigueur du règlement qui faisait dévier le trafic lourd de nuit de Notre-Dame vers Sherbrooke. Je me contenterai d'évoquer sommairement les représentations au conseil d'arrondissement, à l'hôtel de ville, les tables rondes organisées par M. Réal Ménard, maire de l'arrondissement, mon alliance avec le Collectif en environnement de Mercier-Est duquel je fais toujours partie, les comptages officiels (quantité de camions en 2011; quantité de décibels en 2012), la plainte à l'Ombudsman qui continue de s'intéresser à l'évolution du dossier, le recomptage de décibels en 2014 après le repavage de Sherbrooke en partie et pour lequel je n'ai aucune nouvelles quant aux résultats officiels du sonomètre. Comme vous pouvez le constater, Lafontaine avait raison : <Patience et longueur de temps valent mieux que force et rage>. Je n'ai pas toujours contenu cette dernière, je m'en confesse.

Maintenant les gains. M. Ménard, que je remercie pour avoir mis sur pied un comité technique, m'annonce, en octobre 2013, que le règlement visant à enrayer le camionnage de transit de nuit a rallié les acteurs municipaux limitrophes et qu'il ne restait plus qu'au ministre des Transports d'y apposer sa griffe. Un an plus tard, elle ne l'est toujours pas. Je garde néanmoins le champagne au frais, je suis d'un naturel confiant. Autre gain : en juin 2014, M. Richard Massé, Directeur de santé publique de Montréal, enjoint les instances de s'occuper du problème de bruit engendré par des sources mobiles, camion, train, avion, en raison des torts qu'elles causent à la santé sur toute l'île.

MÉMOIRE

Or, pendant ce temps, l'Est se développe et se développera encore s'il faut en croire l'usine de biométhanisation, celle du compostage, sans compter l'espoir des uns de voir les raffineries traiter le pétrole de la compagnie Enbridge. Tous nous diront que la Métropolitaine sera largement mise à contribution alors que de façon réaliste, cette autoroute bloque à toute heure du jour. Que deviendra notre quartier? Sera-t-il sacrifié sur l'autel de l'emploi? Déjà certaines entreprises optent délibérément pour la rue Sherbrooke pourtant bordée de garderies, de centres de personnes âgées, d'immeubles habités par des retraités et une population active comme alternative naturelle. Tout ce développement économique ne doit pas faire des citoyens de seconde zone. J'entends St-Lambert s'indigner du bruit durant le Grand Prix, j'entends le courroux de partout devant le transport de matières dangereuses, j'entends le réquisitoire contre les particules fines dans l'atmosphère, mais chez nous, du seul fait du camionnage de transit, tous ces problèmes sont vécus à longueur d'année, jour après jour.

En conclusion, je vous demande de mettre tout en œuvre pour alléger Tétraultville de son fardeau et de voir à ce que le va-et-vient des camions soit examiné sérieusement, que des remèdes soient apportés dans le prochain Plan de transport. Nous ne saurions envisager ni camions de plus ni décibels de plus. La cour est pleine.

J'espère que mon passage aura été éclairant et qu'il n'aura pas servi qu'à enrichir une réflexion.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ce mémoire.

Martine Piché

Citoyenne de Mercier-Est